L'ABEILLE DE LA NOUVELLE-ORLEANS--SUPPLEMEN

Bureau—rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI, 7 NOVEMBRE, 1884. 58eme Annee.

Ventes par Taxes d'Etat de Propriétés Foncières.

ETAT DE LA LOUISIANE vs. LES DELINQUANTS DE TAXES — PAROISSE D'ORLEANS, PREMIER DISTRICT.

En vertu de l'autorité en moi adressé par la constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane, je vendrai, à la porte principale de la [illegible] de Cour en laquelle la Cour Civile de [illegible] de la dite paroisse est tenue, étant sur l'Allée St. Antoine, dans le Second District de cette ville, durant les heures légales pour les ventes judiciaires, commençant à 11 heures A. M., samedi, 22ème jour de Novembre, A. D. 1884, et continuant chaque jour successif, jusqu'à ce que les dites ventes soient complétées, toutes propriétés immeubles sur lesquelles les dites taxes sont dûes à l'Etat de la Louisiane paroisse d'Orléans, pour enforcer la collection des taxes assessées dans les années 1882 et 1883, ensemble avec les intérêts et dessus, du 31ème jour de Décembre de l'année dans laquelle les dites taxes étaient dûes au taux de 1 pour cent par mois jusqu'au paiement, ainsi que tous les frais ci-dessus. Les noms des dits délinquants payeurs de taxes, le montant des taxes dûes par chacun sur l'assessment de la dite année, et les propriétés immeubles assessées à chacun pour être offertes en vente comme suit:

ANTE, HENRI—
Taxe de 1882, montant à.............$3 70
Taxe de 1883, montant à.............2 70
Seize certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Olympia, St. Patrick, Palmyre et Bank, designés comme Seize lots de l'ilet No. 821.

ARROWSMITH, JEAN—
Taxe de 1882, montant à.............$3 00
Taxe de 1883, montant à.............3 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Scott, Peirce, Baudin et Bank, désigné comme l'ilet No. 152.

ARROWSMITH, JEAN—
Taxe de 1882, montant à.............$3 00
Taxe de 1883, montant à.............3 00
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Scott, Peirce, Ulloa et D'Hémécourt, désigné comme l'ilet No. [illegible].

ALLEN, EDOUARD—
Taxe de 1882, montant à.............60c
Taxe de 1883, montant à.............60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Willow, Magnolia, [illegible] et Thérèse, désigné comme le lot No. 7 de l'ilet No. 481; le dit lot No. 7 mesure 30 pieds 5 pouces de face à la rue Magnolia sur une profondeur de 112 pieds.

ANNALLY, Vve PATK—
Taxe de 1882, montant à.............$1 80
Taxe de 1883, montant à.............1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Peters, North Market, Tchoupitoulas et Delord, désigné comme lot No. 22 de l'ilet No. 51; le dit lot No. 22 mesure 28 pieds de face à la rue Delord sur une profondeur de 85 pieds.

[illegible], EDOUARD—
Taxe de 1882, montant à.............[illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Claiborne, [illegible], Derbigny et Clio, désigné comme lot No. 8 de l'ilet No. 455; le dit lot No. 8 mesure 30 pieds de face à la rue Claiborne sur une profondeur de 120 pieds.

[illegible], J. B.—
Taxe de 1882, montant à.............$16 00
Taxe de 1883, montant à.............16 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Franklin, Liberté, Poydras et Lafayette, désigné comme lot No. 20 de l'ilet No. 269, le dit lot No. 20 mesure 34 pieds de face à la rue Franklin sur une profondeur de 85 pieds.

ASTREDO, Mme M. J.—
Taxe de 1882, montant à.............$3 70
Taxe de 1883, montant à.............2 70
Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Prieur, Johnson, Poydras et Lafayette, désignés comme lots Nos. 5 à 8 de l'ilet No. 806; les dits lots Nos. 5 à 8 mesurent 119 pieds de face à la rue Lafayette sur une profondeur de 60 pieds.

ANTOUX, OCTAVE—
Taxe de 1882, montant à.............$3 00
Taxe de 1883, montant à.............3 00
Sept certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Clark, Génois, D'Hémécourt et Baudin, désignés comme les lots Nos. 19, 20, 21, 22, 23, 24 et 25 de l'ilet No. 704.

ANTOUX, DR O.—
Taxe de 1882, montant à.............90c
Taxe de 1883, montant à.............90c
Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Clark, Génois, D'Hémécourt et Baudin, désignés comme lots Nos. 1, 2, 3 et 4 de l'ilet No. 704; le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Clark et D'Hémécourt.

ADAMS, CHARLES A.—
Taxe de 1883, montant à.............$3 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Rocheblave, Dorgenois, Gasquet et Canal, désigné comme lot No. 1 de l'ilet No. 580; le dit lot No. 1 mesure 27 pieds 5 pouces de face à la rue Rocheblave sur une profondeur de 105 pieds.

[illegible], SAMUEL, NESAMORENI, F.—
Taxe de 1882, montant à.............$3 00
Taxe de 1883, montant à.............3 00
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Galvez, Miro, Commune et Gravier, désignée comme lot No. 14 et une portion du lot No. 13 de l'ilet No. 597; la dite portion mesure 46 pieds de face à la rue Miro sur une profondeur de 123 pieds.

AMES, A. B.—
Taxe de 1883, montant à.............$8 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bassin, Franklin, Poydras et Perdido, désigné comme lot No. 24 de l'ilet No. 305, le dit lot No. 24 mesure 32 pieds de face à la rue Franklin sur 125 pieds de profondeur.

A[illegible], MICHAEL—
Taxe de 1883, montant à.............$8 10
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Miro, Tonti, Poydras et Lafayette, désigné comme lot No. 2 de l'ilet No. 545; le dit lot No. 2 mesure 36 pieds de face à la rue Poydras sur une profondeur de 64 pieds d'un coté et 60 pieds de l'autre coté.

ATLAS STEAM CORDAGE COMPANY—
Taxe de 1883, montant à.............$27 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Fulton, Peters, Lafayette et Girod, désigné comme lot No. 14 de l'ilet No. 17; le dit lot No. 14 mesure 30 pieds de face à la rue Fulton sur une profondeur de 120 pieds.

AMLER, EDOUARD—
Taxe de 1883, montant à.............$24 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Magasin, Camp et Poeyfarre, désigné comme lot No. 10 de l'ilet No. 159; le dit lot No. 10 mesure 30 pieds de face à la rue Delord sur une profondeur de 136 pieds.

ATLAS STEAM CORDAGE CO.—
Taxe de 1883, montant à.............$12 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Fulton, Peters, Lafayette et Girod, désigné comme lot No. 13 de l'ilet No. 17; le dit lot No. 13 mesure 34 pieds de face à la rue Fulton sur une profondeur de 119 pieds.

AMES, Mme CHARLES P.—
Taxe de 1883, montant à.............$36 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Melpomène, Prytania, Terpsichore et St. Charles, désigné comme lot No. 1 de l'ilet No. 194; le dit lot No. 1 mesure 36 pieds de face à la rue St. Charles sur 100 pieds de profondeur; le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues St. Charles et Melpomène.

AMES, W. MONTGOMERY Mme—
Taxe de 1883, montant à.............$8 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Thalie, Baronne, Melpomène et Dryades, désigné comme lot No. 11 de l'ilet No. 291; le dit lot No. 11 mesure 32 pieds de face à la rue Baronne sur une profondeur de 128 pieds.

ALBRO, JNO. W.
Taxe de 1883, montant à.............$4 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Terpsichore, Liberté, Félicité et Howard, désigné comme lot No. 13 de l'ilet No. 353; le dit lot No. 13 mesure 32 pieds de face à la rue Howard sur une profondeur de 93 pieds; le dit lot No. 13 forme l'encoignure des rues Howard et Terpsichore.

BLEAKELY, J. R. ET JNO. METZLER—
Taxe de 1882, montant à.............$9 00
Taxe de 1883, montant à.............9 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Remparts, Clio, Franklin et Calliope, désigné comme lot No. 13 de l'ilet No. 290; le dit lot No. 13 mesure 28 pieds de face à la rue Calliope sur une profondeur de 191 pieds.

BRABAZON, J. M.—
Taxe de 1882, montant à.............$1 00
Taxe de 1883, montant à.............1 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Remparts, Clio, Franklin et Calliope désigné comme lot No. 27 de l'ilet No. 290 et 312; le dit lot No. 27 mesure 34 pieds de face à la rue Franklin sur une profondeur de 49 pieds.

BISCOE ET SIMS—
Taxe de 1882, montant à.............$18 00
Deux certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Poeyfarre, Magasins, Camp et Delord, désignés comme les lots Nos. 2 et 3 de l'ilet No. 158; les dits lots Nos. 2 et 3 mesurent ensemble 54 pieds de face à la rue Magasins sur une profondeur de 120 pieds.

BOARD OF TRUSTEES OF THE SOUTHERN UNIVERSITY—
Taxe de 1882, montant à.............$60 00
Taxe de 1883 montant à.............60 00
Trois certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Prytania, Calliope, St. Charles et Clio, designés comme les lots Nos. 15, 16 et 17 de l'ilet No. 184; les dits lots Nos. 15, 16 et 16 mesurent ensemble 91 pieds de face à la rue Calliope sur une profondeur de 120 pieds.

BETZ, ADAM—
Taxe de 1882 montant à.............$12 00
Taxe de 1883, montant à.............12 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Delord, Pearl et Calliope, désigné comme lot No. 12 de l'ilet No. 60; le dit lot No. 12 mesure 21 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur une profondeur de 85 pieds.

BILLGERY, J. M.—
Taxe de 1882, montant à.............$3 00
Taxe de 1883, montant à.............4 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Melpomène, Bassin, Terpsichore et Franklin, désigné comme lot No. 4 de l'ilet No. 318; le dit lot No. 4 mesure 16 pieds de face à la rue Bassin sur 97 pieds de profondeur.

BRIGHT, GEO. L.—
Taxe de 1882 montant à.............$6 00
Taxe de 1883, montant à.............6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Thalie, Camp, Melpomène et Prytania, désigné comme lot No. 2 de l'ilet No. 192; le dit lot No. 2 mesure 32 pieds de face à la rue Thalie sur une profondeur de 128 pieds.

BRIGHT, GEO. L.—
Taxe de 1882, montant à.............$4 80
Taxe de 1883, montant à.............4 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Thalie, Camp, Melpomène et Prytania, désigné comme lot No. 16 de l'ilet No. 192; le dit lot No. 16 mesure 31 pieds 6 pouces de face à la rue Prytania sur une profondeur de 60 pieds.

BRIGHOT, GEO. L.—
Taxe de 1882, montant à.............$[illegible]
Deux certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Thalie, Camp, Melpomène et Prytania, désignés comme lots Nos. 21 et 22 de l'ilet No. 192; les dits lots Nos. 21 et 22 mesurent, chaque, 32 pieds de face à la rue Prytania sur une profondeur de 128 pieds.

BAUMGARDEN, N. A.—
Taxe de 1882, montant à.............$[illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Thomas, Robin, Religieuse, et Race, désigné comme lot No. 11 de l'ilet No. 78; le dit lot No. 11 mesure 64 pieds de face à la rue St. Thomas sur une profondeur de 125 pieds; le dit lot No. 11 forme l'encoignure des rues St. Thomas et Race.

BAUMGARDEN, N. A.—
Taxe de 1882, montant à.............$18 00
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Thomas, Orange, Religieuse et Richard, désignée comme une portion de l'ilet No. 82; la dite portion mesure 82 pieds de face à la rue Orange sur une profondeur de 160 pieds.

BAUMGARDEN, N. A.—
Taxe de 1882, montant à.............$8 00
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Thomas, Orange, Religieuse et Richard, désignée comme une portion de l'ilet No. 82; la dite portion mesure 24 pieds de face à la rue Religieuse sur une profondeur de 126 pieds.

BURKE, PATRICK—
Taxe de 1882, montant à.............$4 80
Taxe de 1883 montant à.............4 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Liberté, Félicité, Terpsichore et Howard, désigné comme lot No. 8 de l'ilet No. 353; le dit lot No. 8 mesure 41 pieds de face à la rue Félicité sur une profondeur de 96 pieds.

BURBANK, SCOTT—
Taxe de 1882, montant à.............$3 00
Taxe de 1883, montant à.............3 00
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Claiborne, Melpomène, Derbigny et Thalie, désigné comme l'ilet No. 438; le dit ilet mesure 2[illegible] pieds de face sur une profondeur de 256 pieds.

BILLERY, JOSEPH—
Taxe de 1882, montant à.............$13 00
Taxe de 1883, montant à.............13 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Clio, Calliope, St. Charles et Carondelet, désigné comme lot No. 27 de l'ilet No. 214; le dit lot No. 27 mesure 16 pieds de face à la rue Clio sur une profondeur de 150 pieds.

BILLGERY, JOSEPH—
Taxe de 1882, montant à.............$6 00
Taxe de 1883, montant à.............6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Carondelet, Erato, Baronne et Thalie, désigné comme le lot No. 4 de l'ilet No. 240; le dit lot No. 4 mesure 34 pieds de face à la rue Carondelet sur une profondeur de 94 pieds.

BROWN, RICHARD H.—
Taxe de 1883, montant à.............$87 00
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Front, Water et Robin, désignée comme pointe du Triangle de l'ilet No. 13 A.

BASS, JAMES A.—
Taxe de 1883, montant à.............$84 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Magasins, Melpomène, Constance et Terpsichore, désigné comme le lot No. 13 de l'ilet No. 142; le dit lot No. 13 mesure 32 pieds de face à la rue Magasins sur une profondeur de 128 pieds.

BASS, JAMES A.—
Taxe de 1883, montant à.............$24 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Magasins, Melpomène, Constance et Terpsichore, désigné comme lot No. 16 de l'ilet No. 142; le dit lot No. 16 mesure 32 pieds de face à la rue Magasins sur une profondeur de 128 pieds.

[illegible]—
Taxe de 1882, montant à.............[illegible]
Taxe de 1883, montant à.............[illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Locust, [illegible], Magnolia et Erato, désigné comme lot No. 13 de l'ilet No. 591; le dit lot No. 13 mesure 28 pieds de face à la rue Magnolia sur une profondeur de 120.

BAKER, WM.—
Taxe de 1882, montant à.............60c
Taxe de 1883, montant à.............60c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues White, Euphrosine, [illegible] et Calliope, désigné comme l'ilet No. 613.

BARRETT, JNO.—
Taxe de 1882, montant à.............60c
Taxe de 1883, montant à.............60c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Rendon, Euphrosine, l'Avenue Hagan et la rue Venus, désigné comme l'ilet No. 672.

BEARD, C. C.—
Taxe de 1882, montant à.............$1 80
Taxe de 1883, montant à.............1 80
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Short, Venus, Canal et Agiué, désigné comme l'ilet No. 772.

BEARD, C. C.—
Taxe de 1882, montant à.............60c
Taxe de 1883, montant à.............60c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans borné par les rues Short, Venus, Canal et le Canal de [illegible], désigné comme l'ilet No. 773.

BACHHOLTZ, LOUIS—
Taxe de 1882, montant à.............$10 80
Taxe de 1883, montant à.............10 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Delta, Water, Notre Dame et Julia, désigné comme lot No. 8 de l'ilet No. 17A; le dit lot No. 8 mesure 24 pieds 7 pouces de face à la rue Delta sur une profondeur de 123 pieds.

BAKER, F. W.—
Taxe de 1882, montant à.............$6 00
Taxe de 1883, montant à.............6 00
Une moitié d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dryades, Remparts, Girod et Julia, désignée comme une moitié du lot No. 14 de l'ilet No. 274; la dite moitié du lot No. 14 mesure 16 pieds de face à la rue Girod sur une profondeur de [illegible] pieds.

BROWN, SAM'L H.—
Taxe de 1882, montant à.............60c
Taxe de 1883, montant à.............60c
Un certain ilet de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans borné par les rues Clark, Venus, Génois et Agiué, désigné comme l'ilet No. [illegible].

BEARD, C. C.—
Taxe de 1882, montant à.............$1 80
Taxe de 1883, montant à.............1 80
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Washington, Canal, Short et Venus, désigné comme l'ilet No. 767.

BEARD, C. C.—
Taxe de 1882, montant à.............$1 80
Taxe de 1883, montant à.............1 80
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Canal, Marquette, Short et Venus, désigné comme l'ilet No. [illegible].

BEARD, C. C.—
Taxe de 1882, montant à.............$1 80
Taxe de 1883, montant à.............1 80
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par la rue Short, le Chemin Coquille et les rues Canal et Agiué, désigné comme l'ilet No. 771.

BODENHEIMER, LEOPOLD—
Taxe de 1882, montant à.............$3 00
Taxe de 1883, montant à.............3 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Liberté, Howard, Poydras et Lafayette, désigné comme lot No. 2 de l'ilet No. 348, le dit lot No. 2 mesure 28 pieds de face à la rue Liberté sur une profondeur de 80 pieds.

BANKS, L., ET AUTRES—
Taxe de 1883, montant à.............$3 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Front, Howard, Julia et Cyprès, désigné comme le lot No. 16 de l'ilet No. 581; le dit lot No. 16 mesure 30 pieds de face à la rue Howard sur une profondeur de 120 pieds.

BEACH, HARVEY—
Taxe de 1882, montant à.............$3 40
Taxe de 1883, montant à.............3 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Magnolia, Clara, Julia et Cyprès, désigné comme lot No. 13 de l'ilet No. 411; le dit lot No. 13 mesure 30 pieds de face à la rue Clara sur une profondeur de 128 pieds.

BACH, JNO. M.—
Taxe de 1883, montant à.............$18 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Calliope, Terpsichore, Melpomène et Prytania, désigné comme le lot No. 3 de l'ilet No. 193; le dit lot No. 3 mesure 64 pieds de face à la rue Calliope sur une profondeur de 128 pieds.

BOYLE, Mme MAMIE—
Taxe de 1883, montant à.............$36 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Calliope, Terpsichore, Euterpe et Prytania, désigné comme lot No. 3 de l'ilet No. 196; le dit lot No. 3 mesure 96 pieds de face à la rue Terpsichore sur une profondeur de [illegible] pieds.

BROWN, JOHN—
Taxe de 1882, montant à.............$3 00
Taxe de 1883, montant à.............3 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Willow, Claiborne, Ste. Jeanne, Gravier et Perdido, désigné comme lot No. 1 de l'ilet No. 440; le dit lot No. 1 mesure 30 pieds 6 pouces de face à la rue Perdido sur une profondeur de 85 pieds; le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Perdido et Ste. Jeanne.

BERKERY, JEAN—
Taxe de 1882, montant à.............$6 00
Taxe de 1883, montant à.............[illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bolivar, Bertrand, Perdido et Gravier, désigné comme lot No. 12 de l'ilet No. 478; le dit lot No. 12 mesure 30 pieds de face à la rue Bolivar sur une profondeur de 120.

BRESLIN, CHARLES—
Taxe de 1882, montant à.............$1 80
Taxe de 1883, montant à.............1 80
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bolivar, Bertrand, Perdido et Poydras, désigné comme lot No. 4 de l'ilet No. 478; le dit lot No. 4 mesure 30 pieds de face à la rue Poydras sur une profondeur de 146 pieds 6 pouces.

BREEN, Mme M. B.—
Taxe de 1883, montant à.............$4 00
Un certain lot terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Prytania, St. Charles, Carondelet et Félicité, désigné comme lot No. 15 de l'ilet No. [illegible]; le dit lot No. 15 mesure 30 pieds de face à la rue Carondelet sur 120 pieds de profondeur.

BROWN, EDOUARD—
Taxe de 1883, montant à.............$[illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Melpomène, Baronne, Terpsichore et Dryades, désigné comme lot No. 8 de l'ilet No. 249; le dit lot No. 8 mesure 45 pieds de face à la rue Baronne sur une profondeur de [illegible] pieds.

BRINKMAN, HENRI—
Taxe de 1883, montant à.............$6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bassin, Melpomène, Terpsichore et Franklin, désigné comme lot No. 8 de l'ilet No. 316; le dit lot No. 8 mesure 32 pieds de face à la rue Franklin sur une profondeur de [illegible] pieds.

[illegible]ER, ISAAC H.—
Taxe de 1882, montant à.............90c
Taxe de 1883, montant à.............90c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Galvez, [illegible], Perdido et Gravier, désigné comme lot No. 30 de l'ilet No. 513, le dit lot No. 30 mesure 30 pieds de face à la rue Galvez sur une profondeur de 123 pieds.

BOURKE, PATRICK—
Taxe de 1882, montant à.............60c
Taxe de 1883, montant à.............60c
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dupré, Gayoso, Perdido et Gravier, désignés comme les lots Nos. 14, 15 et 16 de l'ilet No. [illegible]; les dits lots Nos. 14 à 16 mesurent 30 pieds 6 pouces de face à la rue Gayoso sur une profondeur de 144 pieds 6 pouces.

BOURKE, PATRICK—
Taxe de 1882, montant à.............$2 70
Taxe de 1883, montant à.............2 70
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dupré, Gayoso, Perdido et Gravier, désignés comme les lots Nos. 28, 29 et 30 de l'ilet No. [illegible]; les dits lots Nos. 28, 29 et 30 mesurent 30 pieds de face à la rue Dupré sur une profondeur de 144 pieds 6 pouces.

BRADY, T. R.—
Taxe de 1883, montant à.............$6 80
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Fulton, North Market, Peters et St. Joseph, désignés comme lots Nos. 2 et 3 de l'ilet No. 21; les dits lots Nos. 2 et 3 mesurent ensemble 48 pieds de face à la rue Fulton sur une profondeur de 67 pieds.

BRADY, T. R.—
Taxe de 1883, montant à.............$[illegible]
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Fulton, North Market, Peters et St. Joseph, désignés comme lots Nos. 6 et 7 de l'ilet No. 21; les dits lots Nos. 6 et 7 mesurent, ensemble, 48 pieds de face à la rue Peters sur une profondeur de 68 pieds.

BELL, ALEX.—
Taxe de 1883, montant à.............$4 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Front, Erato, Peters et Gaiennié, désigné comme lot No. 16 de l'ilet No. 27; le dit lot No. 16 mesure 21 pieds de face à la rue Front sur une profondeur de 90 pieds.

BOYER, FREDERICK—
Taxe de 1882, montant à.............45c
Taxe de 1883, montant à.............45c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Tonti, Rocheblave, Lafayette et Florida Landing, désigné comme lot No. 19 de l'ilet No. 561; le dit lot No. 19 mesure 176 pieds de face au Florida Landing sur 120 pieds de profondeur.

BOURKE, PATRICK—
Taxe de 1882, montant à.............45c
Taxe de 1883, montant à.............45c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Gravier, Claiborne, Magnolia et Commune, désigné comme le lot No. [illegible] de l'ilet No. [illegible]; le dit lot No. [illegible] mesure 30 pieds de face à la rue Claiborne sur une profondeur de [illegible] pieds d'un côté et [illegible] de l'autre.

BERMUDEZ, EDOUARD—
Taxe de 1882, montant à.............$[illegible]
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Gasquet, Roman, Canal et [illegible], désigné comme lot No. [illegible] de l'ilet No. [illegible]; le dit lot No. [illegible] mesure [illegible] pieds de face à la rue Canal sur une profondeur de [illegible] pieds.

BRAWE, JOS.—
Taxe de [illegible], montant à.............[illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Peters, [illegible], Tchoupitoulas et [illegible] [illegible] le dit lot No. [illegible] mesure [illegible] pieds de face à la rue North Market sur [illegible] pieds de profondeur.

[illegible], Vve GEO. Y.—
[illegible]

[illegible]—
Taxe de 1883, montant à.............[illegible]
Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans [illegible] pieds d'un coté et de l'autre.

BUHLER, PETER—
Taxe de 1882, montant à.............60c
Taxe de 1883, montant à.............60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Tonti, Rocheblave, [illegible], désigné comme lot No. 12 de l'ilet No. 335; le dit lot No. 12 mesure 30 pieds de face à la rue Rocheblave sur une profondeur de [illegible] pieds.

BUHLER, PETER—
Taxe de 1882, montant à.............60c
Taxe de 1883, montant à.............60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Tonti, Rocheblave, Palmyre et Bank, désigné comme lot No. 38 de l'ilet No. 335, le dit lot No. 38 mesure 30 pieds de face à la rue Tonti sur une profondeur de 128 pieds.

BASS, JAMES A.—
Taxe de 1883, montant à.............$[illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Clio, Calliope, Baronne et Dryades, désigné comme le lot No. [illegible] de l'ilet No. 254; le dit lot No. [illegible] mesure 32 pieds 11 pouces 4 lignes de face à la rue Dryades sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces.

BACAS, HENRI—
Taxe de 1883, montant à.............$18 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Clio, Remparts, Franklin et Calliope, désigné comme lot No. 3 de l'ilet No. 290-312; le dit lot No. 3 mesure 36 pieds de face à la rue Remparts sur 120 pieds de profondeur.

BATES, FELIX ARNOLD—
Taxe de 1883, montant à.............$4 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Magasins, Richard, Constance et Félicité désigné comme lot No. 7B de l'ilet No. 147; le dit lot No. 7B mesure 24 pieds 4 pouces de face à la rue Félicité et 21 pieds à l'arrière sur une profondeur de 83 pieds d'un côté et 76 pieds de l'autre.

BASS, JAMES A.—
Taxe de 1883, montant à.............$6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Magasins, Robin, Race et Camp, désigné comme lot No. 11 de l'ilet No. 161; le dit lot No. 11 mesure 32 pieds 10 pouces de face à la rue Magasins sur 128 pieds de profondeur.

BRIGHT, GEO. L.—
Taxe de 1882, montant à.............$3 40
Taxe de 1883, montant à.............3 40
Cinq certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dorgenois, Broad, Bank, Baudin et Commune, désignés comme lots Nos. 3, 4, 5, 6 et 7 de l'ilet No. [illegible]; les dits lots Nos. 3, 4, 5, 6 et 7 mesurent, chaque, 30 pieds de face à la rue Broad sur différentes profondeurs.

BALWE, AUG.—
Taxe de 1883, montant à.............$13 10
Cinq certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dorgenois, Broad, Bank, Baudin et Commune, désignés comme lots Nos. 8 à 12 de l'ilet No. [illegible]; les dits lots Nos. 8 à 12 mesurent ensemble [illegible] pieds de face sur une profondeur de 190 pieds.

BRITTIN, DAVID—
Taxe de 1882, montant à.............90c
Taxe de 1883, montant à.............90c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dupré, Gayoso, Bank et Palmyre, désigné comme lot No. 2 de l'ilet No. 629; le dit lot No. 2 mesure 30 pieds de face à la rue Palmyre sur une profondeur de 160 pieds.

BAKER, EDOUARD—
Taxe de 1882, montant à.............90c
Taxe de 1883, montant à.............90c
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Salcedo, Lopez, Commune et Baudin, désignés comme lots Nos. 1 à 3 de l'ilet No. 653; les dits lots Nos. 1 à 3 mesurent chaque 29 pieds 11 pouces de face à la rue Baudin sur une profondeur de 108 pieds; les dits lots Nos. 1 à 3 forment l'encoignure des rues Lopez et Baudin.

BORGES, M. M.—
Taxe de 1882, montant à.............60c
Taxe de 1883, montant à.............60c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Salcedo, Lopez, Commune et Bank, désignés comme lots Nos. 5 et 6 de l'ilet No. 654; les dits lots Nos. 5 et 6 mesurent chaque 28 pieds 11 pouces de face à la rue Salcedo sur 108 pieds de profondeur.

BORGES, J. M.—
Taxe de 1882, montant à.............30c
Taxe de 1883, montant à.............30c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme le lot No. 7 de l'ilet No. 654, le dit lot No. 7 mesure 24 pieds de face à la rue Salcedo sur une profondeur de 101 pieds.

BRAY, WM.—
Taxe de 1883, montant à.............$6 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Clio, Liberté, Howard et Erato, désigné comme lot No. 11 de l'ilet No. 349; le dit lot No. 11 mesure 30 pieds de face à la rue Clio sur une profondeur de 159 pieds.

BULLITT, Mme C., et KENNEDY, Mme H.—
Taxe de 1883, montant à.............$1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Claiborne, Calliope, Willow et Euphrosine, désigné comme lot No. 4 de l'ilet No. 447, le dit lot No. 4 mesure 27 pieds de face à la rue Calliope sur une profondeur de 150 pieds.

BENEDICT, CHAS. A.—
Taxe de 1882, montant à.............60c
Taxe de 1883, montant à.............60c
Un certain ilet de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Rendon, Lopez, D'Hémécourt et Commune, désigné comme l'ilet No. 665.

BORDES, JEAN—
Taxe de 1882, montant à.............30c
Taxe de 1883, montant à.............30c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme le lot No. 17 de l'ilet No. 664, le dit lot No. 17 mesure 31 pieds de face à la rue Commune sur une profondeur de 120 pieds, le dit lot No. 17 forme l'encoignure des rues Commune et Rendon.

BEHAN, F. A.—
Taxe de 1882, montant à.............$3 00
Taxe de 1883, montant à.............3 00
Un certain ilet de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Genois, Télémaque, Canal et Gasquet, désigné comme l'ilet No. 709; le dit ilet mesure 160 pieds de face sur une profondeur de 219 pieds.

BRADFORD, E. A.—
Taxe de 1883, montant à.............12c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Broad, Clio, White et Calliope, désignée comme un quart du lot B de l'ilet No. 605.

BRADFORD, E. A.—
Taxe de 1883, montant à.............30c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dupré, Calliope, White et Clio, désignée comme l'ilet No. 619; le dit ilet mesure 290 pieds 1 pouce de face à la rue Dupré 85 pieds sur la rue Calliope, 185 pieds 11 pouces sur la rue White et 200 pieds 5 pouces sur la rue Clio.

BRADFORD, E. A. ET GEO. MAY—
Taxe de 1883 montant à.............60c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par la rue Gayoso, la ligne Jefferson, les rues Salcedo et Calliope, désigné comme l'ilet No. 644.

BRYAN, D. S.—
Taxe de 1882, montant à.............$3 00
Taxe de 1883, montant à.............3 00
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Cortés, Télémaque, D'Hémécourt et Baudin, désigné comme l'ilet No. 727.

BRYAN, JOHN H.—
Taxe de 1882, montant à.............$3 00
Taxe de 1883, montant à.............3 00
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Cortés, Scott, Palmyre et Bank, désigné comme l'ilet No. 734.

BEER, HENRI—
Taxe de 1882, montant à.............$4 80
Taxe de 1883, montant à.............4 80
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par l'avenue Carrollton, les rues [illegible], Commune et [illegible], désigné comme l'ilet No. 717.

BRADFORD, E. A. ET GEO. MAY—
Taxe de 1883, montant à.............60c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par la rue Lopez, la ligne Jefferson et les rues Salcedo et Calliope, désigné comme l'ilet No. 645.

BRADFORD, E. A., ET GEO. MAY—
Taxe de 1883, montant à.............45c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Lopez, Euphrosine, Rendon et Calliope, désignée comme les trois-quarts de l'ilet No. 670.

BELLE, Vve HENRY—
Taxe de 1883, montant à.............$3 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Commerce, Tchoupitoulas, Notre Dame et Girod, désigné comme le lot No. 1 de l'ilet No. 60; le dit lot No. 1 mesure 24 pieds de face à la rue Girod sur 95 pieds de profondeur; le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Girod et Commerce.

BLANC, SAM'L P.—
Taxe de 1882, montant à.............$2 40
Taxe de 1883, montant à.............2 40
Quatorze certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Napoléon, Alexandre, le Nouveau Canal et la rue Ulloa, désignés comme lots Nos. 6 à 19 de l'ilet No. 790.

BEARD, C. C.—
Taxe de 1882, montant à.............$1 80
Taxe de 1883, montant à.............1 80
Huit certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Alexandre, Murat, Canal et Gasquet, désignés comme lots Nos. 1 à 8 de l'ilet No. 802; les dits lots Nos. 1 et 2 mesurent 108 pieds [illegible] pouces de face à la rue Murat sur une profondeur de 163 pieds d'un coté sur 14 pieds de l'autre coté; les dits lots Nos. 3 à 8 mesurent 155 pieds de face à la rue Canal sur une profondeur de [illegible] pieds et face à la rue Murat.

BORDES, JOSEPH—
Taxe de 1882, montant à.............60c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Olympia, Patrick, Palmyre et Bank, désignés comme lots Nos. 15 et 16 de l'ilet No. 821; les dits lots Nos. 15 et 16 mesurent 62 pieds de face à la rue Bank sur une profondeur de 116 pieds.

BELL, Vve HENRI—
Taxe de 1883, montant à.............$8 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Commerce, Peters, Lafayette et Girod, désigné comme lot No. 4 de l'ilet No. 61; le dit lot No. 4 mesure 24 pieds de face à la rue Girod sur 80 pieds de profondeur.

BATTELL, JNO. T. B.—
Taxe de 1883, montant à.............$16 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Carondelet, St. Charles, Julia et Girod, désigné comme lot No. 7 de l'ilet No. 218; le dit lot No. 7 mesure 23 pieds de face à la rue Julia sur 127 pieds de profondeur.

BROWN, DeWITT CLINTON—
Taxe de 1882, montant à.............90c
Taxe de 1883, montant à.............90c
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bernadotte, Cimetière, Gasquet et Palmyre, désignés comme lots Nos. 10, 11 et 12 de l'ilet No. 835; le dit lot No. 10 mesure 30 pieds de face à la rue Bernadotte sur une profondeur de 196 pieds d'un coté et 176 pieds de l'autre; le lot No. 11 mesure 30 pieds de face à la rue Bernadotte sur une profondeur de 185 pieds d'un coté et 155 pieds de l'autre; le lot No. 12 mesure 30 pieds de face à la rue Bernadotte sur une profondeur de 156 pieds d'un coté et 134 pieds de l'autre.

BURGAS, THOS. GASPARD Y.—
Taxe de 1883, montant à.............30c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Salcedo, Lopez, Baudin et Bank, désigné comme le lot No. 13 de l'ilet No. 654; le dit lot No. 13 mesure 31 pieds de face à la rue Baudin sur une profondeur de 108 pieds.

BANNON, Vve RICHARD—
Taxe de 1883, montant à.............$1 20
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par la rue Rendon, l'Avenue Hagan et les rues Palmyre et Gasquet, désignés comme les lots Nos. 22 à 24 de l'ilet No. 683; les dits lots Nos. 22 à 24 mesurent 97 pieds de face à la rue Gasquet sur une profondeur de 106 pieds.

BARNETT, Mme JNO. J.—
Taxe de 1883, montant à.............$3 00
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Cortés, Scott, Canal et Gasquet, désigné comme l'ilet No. 738.

BRADFORD, ED. A.—
Taxe de 1883, montant à.............$4 20
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Salcedo, Gayoso, Bank et Palmyre, désigné comme l'ilet No. 634.

BRADFORD, ED. A.—
Taxe de 1883, montant à.............$6 00
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Salcedo, Gayoso, Baudin et Commune, désigné comme l'ilet No. 636.

BARBER, Mme MARIE—
Taxe de 1883, montant à.............$1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Rocheblave, Dorgenois, Bank et Palmyre, désigné comme lot No. 33 de l'ilet No. 578; le dit lot No. 33 mesure 30 pieds de face à la rue Rocheblave sur une profondeur de 177 pieds.

BURTON, Mme CATHARINE—
Taxe de 1883, montant à.............$1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Broad, Dorgenois, Bank et Palmyre, désigné comme lot No. 3 de l'ilet No. 582; le dit lot No. 3 mesure 25 pieds 7 pouces de face à la rue Bank sur 100 pieds de profondeur.

BOCK, ELIZA ET ROSA—
Taxe de 1883, montant à.............$12 00
Deux certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Franklin, Liberté, Gasquet et Canal, désignés comme lots Nos. 7 et 8 de l'ilet No. 336; les dits lots Nos. 7 et 8 mesurent 64 pieds de face à la rue Franklin et Liberté sur une profondeur de 160 pieds.

BRYANT, Mme GEO. P.—
Taxe de 1883, montant à.............$12 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Franklin, Liberté, Gasquet et Canal, désigné comme lot No. 13 de l'ilet No. 336; le dit lot No. 13 mesure 27 pieds face à la rue Gasquet sur une profondeur de 128 pieds.

BIGGIO, Mme CHARLES—
Taxe de 1883, montant à.............$15 00
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Marais, Villeré, Gasquet et Commune, désigné comme le lot No. 7 de l'ilet No. 303; le dit lot No. 7 mesure 31 pieds 4 pouces et 5 lignes de face à la rue Gasquet sur une profondeur 76 pieds 6 pouces.

BROWN, ELIZABETH—
Taxe de 1883, montant à.............30c
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Broad, White, Perdido et Gravier, désigné comme lot No. 45 de l'ilet No. 601; le dit lot No. 45 mesure 30 pieds de face à la rue Broad sur une profondeur de 253 pieds.

BRENGEL, HENRI—
Taxe de 1883, montant à.............$6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Johnson, Galvez, Gravier et Commune, désigné comme lot No. 26 de l'ilet No. 519, le dit lot No. 26 mesure 30 pieds de face à la rue Johnson sur une profondeur de 128 pieds.

BOTOWSKI, HENRI (j) ET ED. J. ROBERTSON (j)—
Taxe de 1883, montant à.............45c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Miro, Galvez, Lafayette et Poydras désigné comme le lot No. 7 de l'ilet No. 530, le dit lot No. 7 mesure 33 pieds de face à la rue Poydras sur 117 pieds de profondeur.

BROWN, Vve—
Taxe de 1883, montant à.............$6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Franklin, Bassin, Perdido et Gravier, désigné comme lot No. 30 de l'ilet No. 304; le dit lot No. 30 mesure 32 pieds de face à la rue Franklin sur une profondeur de 126 pieds.

BERGE, PAUL—
Taxe de 1883, montant à.............$1 20
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Remparts, Bassin, Perdido et Gravier, désigné comme le lot No. 25 de l'ilet No. 298; le dit lot No. 25 mesure 42 pieds de face à la rue Perdido sur une profondeur de 63 pieds.

BENEDICT, W. B.—
Taxe de 1882, montant à.............$24 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Front, Fulton, Commune et Gravier, désignés comme lots Nos. 7 et 8 de l'ilet No. 9; les dits lots Nos. 7 et 8 mesurent chaque 34 pieds de face à la rue Front sur une profondeur de 122 pieds.

BIRD, Mlles AMELIE, ELVIRE ET AUGUSTINE—
Taxe de 1882, montant à.............$24 00
Taxe de 1883, montant à.............27 00
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Gasquet, Claiborne, Canal et Derbigny, désignés comme les lots Nos. 21, 22 et 23 de l'ilet No. 455; les dits lots Nos. 21, 22 et 23 mesurent ensemble 90 pieds 9 pouces de face à la rue Gasquet sur une profondeur de [illegible] pieds; les dits lots Nos. 22 et 23 forment l'encoignure des rues Gasquet et Claiborne.

BAUDEAU, ALPHONSE—
Taxe de 1883, montant à.............$6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Remparts, Delord, Julia et Dryades, désigné comme lot No. [illegible] de l'ilet No. 276; le dit lot No. [illegible] mesure 25 pieds de face à la rue Julia sur une profondeur de [illegible] pieds.

BLAISE, PIERRE—
Taxe de 1882, montant à.............$6 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Prieur, Johnson, Perdido et Gravier, désignés comme lots Nos. 9 et 10 de l'ilet No. 493; les dits lots Nos. 9 et 10 mesurent 60 pieds de face à la rue Johnson sur une profondeur de 120 pieds.

BROWN, EDOUARD—
Taxe de 1882, montant à.............$3 40
Taxe de 1883, montant à.............3 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bassin, Franklin, Poydras et Lafayette, désigné comme lot No. 7 de l'ilet No. [illegible], le dit lot No. 7 mesure 26 pieds de face à la rue Franklin sur une profondeur de 81 pieds.

BRIGGS, MOSES—
Taxe de 1882, montant à.............$3 00
Taxe de 1883, montant à.............3 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Derbigny, Roman, Julia et Cyprès, désigné comme lot No. 19 de l'ilet No. 479; le dit lot No. 19 mesure 24 pieds de face à la rue Derbigny sur une profondeur de 145 pieds.

BRIGHT, GEO. L.—
Taxe de 1882, montant à.............$36 00
Taxe de 1883, montant à.............36 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Magasins, Bank Place, Natchez et Gravier, désigné comme lot No. 2 de l'ilet No. 166; le dit lot No. 2 mesure 25 pieds de face à la rue Natchez sur une profondeur de [illegible] pieds.

BOYLE, Mme FANNIE L., ET Mlle S. H. BROTHER—
Taxe de 1883, montant à.............$31 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Camp, Ste. Marie, Girod et Julia, désigné comme lot No. 22 de l'ilet No. 169, le dit lot No. 22 mesure 74 pieds de face à la rue Girod sur 84 pieds de profondeur.

BRADFORD ET MAY—
Taxe de 1882, montant à.............60c
Taxe de 1883, montant à.............60c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par l'Avenue Hagan, les rues Euphrosine, Clark et la ligne Jefferson, désigné comme l'ilet No. 688.

BAUMGARDEN, N. A.—
Taxe de 1882, montant à.............$36 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Commerce, Tchoupitoulas, St. Joseph et Julia, désigné comme lot No. 9 de l'ilet No. 48; le dit lot No. 9 mesure 24 pieds 8 pouces de face à la rue Tchoupitoulas sur 90 pieds de profondeur.

BRYANT, GEO. P.—
Taxe de 1883, montant à.............$6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Locust, Magnolia, Gravier et Commune, désigné comme lot No. 23 de l'ilet No. 462; le dit lot No. 23 mesure 25 pieds de face à la rue Locust sur une profondeur de 128 pieds.

BRISBI, Vve HENRI—
Taxe de 1883, montant à.............$6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Miro, Tonti, Gasquet et Canal, désigné comme lot No. 4 de l'ilet No. 588, le dit lot No. 4 mesure 30 pieds de face à la rue Canal sur une profondeur de 125 pieds.

BRAY, PATRICK—
Taxe de 1883, montant à.............$3 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Rocheblave, Tonti, Gasquet et Palmyre, désigné comme lot No. 24 de l'ilet No. 584; le dit lot No. 24 mesure 27 pieds de face à la rue Palmyre sur 106 pieds de profondeur.

CONWAY, Mme JOSEPH—
Taxe de 1883, montant à.............$6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Magnolia, Clara, Poydras et Lafayette, désigné comme lot No. 2 de l'ilet No. 408; le dit lot No. 2 mesure 30 pieds de face à la rue Lafayette sur une profondeur de 108 pieds.

CAMMEL, JNO.—
Taxe de 1883, montant à.............60c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Gayoso, Dupré, Bank et Palmyre, désignée comme lot No. 9 de l'ilet No. 629; le dit lot No. 9 mesure 16 pieds de face à la rue Dupré sur une profondeur de 141 pieds d'un coté et 133 pieds de l'autre coté.

COOK, Mme MANUEL—
Taxe de 1883, montant à.............30c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Génois, Télémaque, Baudin et D'Hémécourt, désigné comme lot No. 6 de l'ilet No. 713; le dit lot No. 6 mesure 31 pieds de face à la rue Génois sur une profondeur de 106 pieds.

CARTER, PIERRE—
Taxe de 1883, montant à.............75c
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Génois, Télémaque, Baudin et d'Hémécourt, désignés comme les lots Nos. 13 à 15 de l'ilet No. 712, le dit lot No. 13 mesure 31 pieds de face à la rue Télémaque sur une profondeur de 108 pieds 6 pouces; les lots Nos. 14 et 15 mesurent chaque 31 pieds de face à la rue d'Hémécourt sur une profondeur de 108 pieds; le dit lot No. 13 forme l'encoignure des rues Télémaque et d'Hémécourt.

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DE CHICAGO, ST. LOUIS ET NEW ORLEANS—
Taxe de 1883, montant à.............$264 00
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Pilié, Erato, Thalie et le Mississippi, désigné comme l'ilet Batture "C."

CRAWFORD, M. et T. J. MILLS—
Taxe de 1883, montant à.............$30 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Carondelet, Baronne, Julia et Girod, désigné comme lot No. 25 de l'ilet No. 264, le dit lot No. 25 mesure 23 pieds de face à la rue Baronne sur 176 pieds de profondeur.

CUNINGHAM, WM.—
Taxe de 1883, montant à.............$12 60
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Franklin, Liberté, Girod et Julia, désignés comme lots Nos. 17 et 18 de l'ilet No. [illegible]; les dits lots Nos. 17 et 18 mesurent ensemble [illegible] pieds de face à la rue Franklin sur une profondeur de 128 pieds.

CANFIELD, IGNATIUS—
Taxe de 1882, montant à.............[illegible]
Taxe de 1883, montant à.............[illegible]
Onze certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Lopez, Rendon, Bank et Baudin, désignés comme les lots Nos. 12 à 22 de l'ilet No. 661; les dits lots Nos. 12 à 22 mesurent 30 pieds de face aux rues Rendon, Baudin et Lopez sur une profondeur de 142 pieds.

CAMPBELL, G.—
Taxe de 1882, montant à.............30c
Taxe de 1883, montant à.............30c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Clark, Génois, Bank et Palmyre, désignée comme lot No. 17 et une portion du lot No. [illegible] de l'ilet No. 706; la dite portion mesure [illegible] pieds de face sur une profondeur de [illegible] pieds.

CLAUDEL, Vve J. J.—
Taxe de 1882, montant à.............[illegible]
Taxe de 1883, montant à.............[illegible]
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues [illegible], Télémaque, Canal et Gasquet, désignée comme une portion de l'ilet No. [illegible]; la dite portion mesure 318 pieds de face à la rue Canal [illegible] pieds de profondeur [illegible] l'encoignure des rues Canal et Télémaque.

CAMPBELL, J., ET EPOUSE—
Taxe de 1882, montant à.............[illegible]
Taxe de 1883, montant à.............[illegible]
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par la rue Murat, [illegible], Canal et la rue Ulloa, désigné comme l'ilet No. 812.

CONWAY, Mme JOSEPH—
Taxe de 1883, montant à.............[illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Baronne, Dryades, Julia et [illegible], désigné comme le lot No. 30 de l'ilet No. [illegible]; le dit lot No. 30 mesure 30 pieds de face à la rue Dryades sur une profondeur de [illegible] pieds.

CORBETT, Mme THOS.—
Taxe de 1883, montant à.............[illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues [illegible], Broad, Gasquet et [illegible], désigné comme lot No. 24 de l'ilet No. [illegible]; le dit lot No. 24 mesure 30 pieds de face [illegible] sur une profondeur de 150 pieds.

CRANE, Mme W[illegible], F. WHELL[illegible]—
Taxe de 1882, montant à.............[illegible]
Taxe de 1883, montant à.............[illegible]
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues [illegible], White, Gasquet et [illegible], désignés comme lots Nos. 6 et 7 de l'ilet No. [illegible]; les dits lots Nos. 6 et 7 mesurent chaque [illegible] pieds de face à la rue Gasquet sur une profondeur de [illegible]

CASTRO, MANUEL—
Taxe de 1882, montant à.............$1 20
Taxe de 1883, montant à.............1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues [illegible], White, Dupré, Commune et Gravier, désigné comme lot No. 25 de l'ilet No. [illegible]; le dit lot No. 25 mesure 26 pieds 4 pouces de face à la rue Commune sur une profondeur de [illegible] pieds.

CROWLEY, Mme WM.—
Taxe de 1882, montant à.............[illegible]
Taxe de 1883, montant à.............[illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues [illegible], Dupré, Commune et Gravier, désigné comme le lot No. 27 de l'ilet No. [illegible]; le dit lot No. 27 mesure 30 pieds de face à la rue [illegible] sur une profondeur de [illegible] pieds.

CONWAY, Vve PATRICK—
Taxe de 1882, montant à.............[illegible]
Taxe de 1883, montant à.............[illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues [illegible], Salcedo, Commune et Gravier, désigné comme le lot No. 18 de l'ilet No. [illegible]; le dit lot No. 18 mesure 30 pieds de face à la rue [illegible] sur une profondeur de 120 pieds.

C[illegible], Mme J. P.—
Taxe de 1882, montant à.............[illegible]
Taxe de 1883, montant à.............[illegible]
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues [illegible], Salcedo, Commune et Gravier, désignés comme lots Nos. 5 et 6 de l'ilet No. [illegible]; les dits lots Nos. 5 et 6 mesurent 24 pieds de face à la rue Gravier sur 120 pieds de profondeur.

CHAUVIN, FRANCOIS—
Taxe de 1882, montant à.............$1 80
Taxe de 1883, montant à.............1 80
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Broad, Dorgenois, Gasquet et Palmyre, désignés comme lots Nos. 18 et 19 de l'ilet No. 582; les dits lots Nos. 18 et 19 mesurent chaque 30 pieds de face à la rue Palmyre sur une profondeur de 150 pieds.

CONDON, Vve P.—
Taxe de 1882, montant à.............$3 60
Taxe de 1883, montant à.............3 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Broad, Dorgenois, Bank et Palmyre, désigné le lot No. 10 de l'ilet No. 583; le dit lot No. 10 mesure 25 pieds de face à la rue Dorgenois sur une profondeur de 100 pieds.

CRONAN, GEO.—
Taxe de 1882, montant à.............60c
Taxe de 1883, montant à.............60c
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Broad, White, Bank et Palmyre, désignés comme lots Nos. 17 à 19 de l'ilet No. 606; les dits lots Nos. 17 à 19 mesurent, chaque, 25 pieds de face à la rue Palmyre sur 100 pieds de profondeur.

CRAHAM, Mme J.—
Taxe de 1882, montant à.............$3 00
Taxe de 1883, montant à.............3 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Rocheblave, Dorgenois, Gravier et Commune, désigné comme lot No. 5 de l'ilet No. 576; le dit lot No. 5 mesure 31 pieds de face à la rue Gravier sur une profondeur de 130 pieds.

CONERY, ED. Jr.—
Taxe de 1883, montant à.............$[illegible]
Cinq certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Constance, Magasins, Julia et St. Joseph, désignés comme lots Nos. 17, 18, 19, 20 et 21 de l'ilet No. 134; les dits lots Nos. 17, 18, 19, 20 et 21 mesurent, ensemble, 120 pieds de face à la rue Julia sur 97 pieds de profondeur.

CALDWELL, JAMES A.—
Taxe de 1883, montant à.............$72 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Ste. Marie, St. Charles, Julia et Girod, désignés comme lots Nos. 13 et 14 de l'ilet No. 180, le dit lot No. 13 mesure 46 pieds de face à la rue St. Charles sur une profondeur de 140 pieds, le dit lot No. 14 mesure 46 pieds de face à la rue St. Charles sur une profondeur de [illegible] pieds; le dit lot No. 14 forment l'encoignure des rues St. Charles et Girod.

CHOPPIN, Mme R. F.—
Taxe de 1882, montant à.............$9 00
Taxe de 1883, montant à.............9 00
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Remparts, Bassin, Gravier et Commune, désigné comme lot D ou No. 23 de l'ilet No. 299; le dit lot D ou No. 23 mesure 35 pieds 5 pouces de face à la rue Remparts sur une profondeur de 55 pieds 6 pouces.

CANNON, Mme L. A.—
Taxe de 1882, montant à.............$[illegible]
Taxe de 1883, montant à.............[illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Liberté, Marais, Canal et Gasquet, désigné comme lot No. 5 de l'ilet No. 337; le dit lot No. 5 mesure 32 pieds de face à la rue Canal sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces.

CIRODE, Mme D. W.—
Taxe de 1883, montant à.............30c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Johnson, Calliope, Prieur et Clio, désigné comme lot No. — de l'ilet No. 505, le dit lot No. — mesure 32 pieds de face à la rue Johnson sur 128 pieds de profondeur.

CIRODE, Mme D. W.—
Taxe de 1883, montant à.............30c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Johnson, Calliope, Prieur et Clio, désignés comme lots Nos. — de l'ilet No. 505; les dits lots Nos. — mesurent 64 pieds de face à la rue Clio sur une profondeur de 64 pieds.

CIRODE, Mme D. W.—
Taxe de 1883, montant à.............30c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Johnson, Calliope, Prieur et Clio, désignés comme lots Nos. — de l'ilet No. 505; les dits lots Nos. — mesurent 64 pieds de face à la rue Calliope sur 64 pieds de profondeur.

COTTER, Mme DAVID—
Taxe de 1882, montant à.............$1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Broad, White, Perdido et Gravier, désigné comme lot No. 9 de l'ilet No. 601; le dit lot No. 9 mesure 31 pieds 9 pouces de face à la rue Perdido sur une profondeur de 130 pieds.

COMPTON, W. H.—
Taxe de 1882, montant à.............$[illegible]
Taxe de 1883, montant à.............[illegible]
Six certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues White, Dupré, Perdido et Poydras, désignés comme les lots Nos. 16 à 21 de l'ilet No. 615; les dits lots Nos. 16 à 21 mesurent 172 pieds 6 pouces de face à la rue Perdido sur une profondeur de 120 pieds; les dits lots Nos. 16 à 21 forment l'encoignure des rues Perdido et Dupré.

CHOPPIN, Mme R. F.—
Taxe de 1882, montant à.............$3 60
Taxe de 1883, montant à.............3 60
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par l'avenue Hagan, les rues Clark, Perdido et Poydras, désignée comme une portion de l'ilet No. 691; la dite portion mesure [illegible] pieds de face sur une profondeur de 540 pieds.

CALDWELL, R. H.—
Taxe de 1883, montant à.............$30 00
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Ste. Marie, St. Charles, Julia et Girod, désigné comme le lot No. 12 de l'ilet No. 180; le dit lot No. 12 mesure 30 pieds de face à la rue St. Charles sur une profondeur de 140 pieds.